

WARRANTY PROCEDURES AND CONDITIONS



The following advisory is intended to explain Imperial Air Technologies warranty procedures with regard to Greentek™ and Imperial IAQ products. Note observing proper warranty procedures will expedite the processing of warranty claims and will help reduce the number of claims that are denied. Please take note of the following warranty procedure to avoid the denial or a reduction in the reimbursement to your warranty issues or claims.

NO CLAIMS WILL BE ACCEPTED WITHOUT AN RGA NUMBER

1:2 STANDARD WARRANTY PROCEDURES

Upon notice of warrantable failure, information should be gathered specific to the cause and results of the failure. Warranty claim request must be filed within 30 days of failure.

Contact Imperial Air Technologies Customer Service/Technical Support Line at 1-888-724-5211 and explain the situation, including model and serial number of the machine. We will advise as to proper procedures to either repair or replace as necessary and the warranty coverage available.

Order the parts required to replace the defective parts after authorization by faxing your order to 1-506-388-4633. Important the unit model as well as the serial number must be stated to insure replacement parts are accurate.

** If you require technical advise, please contact our Technical Service at 1-888-724-5211.*

Imperial Air Technologies Warranty Claim Form or similar form must be filled with the specific following information: model, serial number, date installed, installer, distributor and a detailed report on the failure.

(See attached Warranty Claim Form)

Retain all defective parts (well identified) with the claim report, warranty claim form. An (RGA) Return Goods Authorization Number must be obtained before any parts or claims are returned or authorized to be scrapped in the field. Call Imperial Air Technologies Customer Service Line at 1-888-724-5211 for an RGA Number.

*** Claims or parts sent in without this number attached will not be processed, risk the chance of being lost, and will only delay or void the processing of your claim.*

Invoice/Imperial Air Technologies Warranty Claim Form or similar for warranty replacement parts must be accompanied by the model and serial number of the defective unit.

(See attached Warranty Claim Form)

Notice: The MODEL NUMBER, SERIAL NUMBER and RGA NUMBER must be supplied at all times. If failing to comply in regards to the above procedures, no warranty claims or credit will be issued.

1:2 IMPERIAL AIR TECHNOLOGIES LIMITED WARRANTY

5-YEAR LIMITED WARRANTY ON COMPONENTS – Imperial Air Technologies warrants the components (controls, sensor & electronics) to be free from defects in material and workmanship. If a defect is found within five years from date of original installation of the product (whether or not actual use begins on that date). Imperial Air Technologies will provide a new or remanufactured part, at Imperial Air Technologies' discretion, to authorize replacement of defective part, without charge for the part itself.

** Models SDU-160, SDU-220 and TSD-160 have a 2-year limited warranty on components and a 2-year limited warranty on ventilation motors.*

10-YEAR LIMITED WARRANTY ON VENTILATION MOTORS – Imperial Air Technologies warrants the ventilation motors against defects in material and workmanship for a period of ten years (five years full and five years pro rated warranty) from the date of original installation. Imperial Air Technologies will provide a new or remanufactured part, at Imperial Air Technologies' discretion, to authorize replacement of defective part, without charge for the part itself.

LIFETIME LIMITED WARRANTY ON POLYPROPYLENE HEAT RECOVERY CORE – Imperial Air Technologies warrants the polypropylene heat recovery core against defects in material and workmanship for a lifetime from the date of original installation. Imperial Air Technologies will provide a new or remanufactured part, at Imperial Air Technologies' discretion, to authorize replacement of defective part, without charge for the part itself.

5-YEAR LIMITED WARRANTY ON ENTHALPY ENERGY RECOVERY CORE – Imperial Air Technologies warrants the enthalpy energy recovery core against defects in material and workmanship for a period of five years from the date of original installation. Imperial Air Technologies will provide a new or remanufactured part, at Imperial Air Technologies' discretion, to authorize replacement of defective part, without charge for the part itself.

1-YEAR LIMITED WARRANTY – Imperial Air Technologies warrants replacement parts that have been replaced after the standard period of the previous limited warranty, to be free from defects in material and workmanship. If a defect is found within one year from date of original installation of replacement part, (whether or not actual use begins on that date) Imperial Air Technologies will provide a new or remanufactured part, at Imperial Air Technologies' discretion, to authorize replacement of defective part, without charge for the part itself.

WARRANTY CONDITIONS – Warranties apply only to Imperial Air Technologies products installed in their original location. Installation, use, care, and maintenance must be normal and in accordance with instructions contained in the Owner's Manual and service information. Defective parts must be returned to the distributor through a registered servicing dealer for credit. All work shall be performed by a certified technician.

IMPERIAL AIR TECHNOLOGIES WILL NOT BE RESPONSIBLE FOR – Normal maintenance, installation, including filter cleaning and/or replacement, damage or repairs required as a consequence of faulty installation, misapplication, abuse, improper servicing, unauthorized alteration or improper operation. Damage as a result of floods, winds, fires, lightning, accidents, corrosive environments or other conditions beyond the control of Imperial Air Technologies. Parts not supplied or designated by Imperial Air Technologies, or damages resulting from their use

NOTICE: None of these warranties include labor or other costs incurred for diagnosing, repairing, removing, installing, shipping, servicing or handling of either defective parts, or replacement parts, or new units.



Imperial Air Technologies Inc.
480 Ferdinand Blvd., Dieppe NB • E1A 6V9
Tel: (506) 859-9908 / Fax: (506) 388-4633
E-mail address: customerservice@greentek.ca

PROCÉDURES ET CONDITIONS DE LA GARANTIE



L'information suivante explique les procédures de réclamation de la garantie Imperial Air Technologies en ce qui concerne les produits QAI. En observant les procédures et conditions de garantie, ceci accélérera le traitement des réclamations de garantie tout en réduisant le nombre de réclamations qui sont rejetées. Notez les procédures et conditions suivantes de garantie pour éviter le refus ou une réduction du remboursement de vos réclamations.

AUCUN RETOUR NE SERA ACCEPTÉ SANS UN NUMÉRO DE RGA

1:1 PROCÉDURES STANDARD DE GARANTIE :

Sur l'avis d'un bris en période de garantie, diagnostiquez précisément la cause actuelle de bris de l'appareil. La demande de réclamation de garantie doit être classée dans les 30 jours suivant le bris.

Contactez le Service à la Clientèle / Soutien technique au 1-888-724-5211 et expliquez la situation avec le modèle et le numéro de série de l'appareil. Nous vous conseillerons quant aux procédures appropriées à la réparation ou nous remplacerons la pièce défectueuse selon les conditions de la garantie.

Commandez les pièces requises pour remplacer les pièces défectueuses après approbation en envoyant votre commande au 1-506-388-4633. Il est important que le numéro du modèle ainsi que le numéro de série soient identifiés pour s'assurer que les pièces de rechange soient adéquates.

** Si votre exigence des conseils techniques, veuillez contacter notre Soutien technique au 1-888-724-5211.*

Le formulaire de réclamation de garantie ou un formulaire semblable doit être rempli avec l'information spécifique suivante : le numéro du modèle, le numéro de série, la date de l'installation, l'installateur, le distributeur et un rapport détaillé du raison du bris.

(voir le formulaire de réclamation de garantie ci-joint)

Maintenez toutes les pièces défectueuses (bien identifiées) avec le formulaire de réclamation de garantie. Un numéro d'autorisation de retour de marchandises (ARM) doit être obtenu avant que toutes pièces ou réclamations soient retournées pour évaluation, crédit ou autorisées pour être détruites en chantier.

Contactez le Service à la Clientèle au 1-888-724-5211 pour un numéro de (RGA). Les réclamations où les pièces défectueuses reçues sans le numéro (RGA) ne seront pas traitées et risquent d'être perdues, retardées ou refusées.

La facture, le formulaire de réclamation de garantie ou un formulaire semblable pour les pièces de remplacement en période de garantie doit être accompagné du numéro de série et du modèle de l'appareil défectueux.

(voir le formulaire de réclamation de garantie ci-jointe)

Note: LE MODÈLE, NUMÉRO DE SÉRIE et le NUMÉRO D'AUTORISATION de RETOUR DE MARCHANDISE doivent être fournis pour chaque réclamation. Si vous ne vous conformez pas aux procédures et conditions ci-dessus, aucune réclamation de garantie ou crédit sera procédée.

1:2 GARANTIE LIMITÉE IMPERIAL AIR TECHNOLOGIES

GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS SUR DES COMPOSANTES* - Imperial Air Technologies garantie les composantes (commandes, sonde et électronique) pour être exemptes de défaut dans le matériel et l'exécution. Si un défaut est trouvé dans un délai de cinq ans à partir de la date de l'installation originale du produit (qu'importe si l'utilisation commence à cette date), Imperial Air Technologies fournira une nouvelle pièce ou une pièce reconstruite, à la discrétion d'Imperial Air Technologies, pour autoriser le remplacement de la pièce défectueuse, sans frais pour la pièce elle-même.

GARANTIE LIMITÉE DE 10 ANS SUR LES MOTEURS DE VENTILATION*

- Imperial Air Technologies garantie les moteurs de ventilation contre des défauts dans le matériel et l'exécution pendant une période de dix ans (des années complètes et de cinq ans pro-rata) de la date de l'installation originale. Imperial Air Technologies fournira une nouvelle pièce ou une pièce reconstruite, à la discrétion d'Imperial Air Technologies, pour autoriser le remplacement de la pièce défectueuse, sans frais pour la pièce elle-même, ce qui n'extensionne pas la durée de la garantie.

GARANTIE LIMITÉE DE 25 ANS SUR LE NOYAU DE TRANSFERT DE CHALEUR DE POLYPROPYLENE - Imperial Air Technologies justifie le noyau de polypropylène contre des défauts dans le matériel pendant une période de vingt-cinq ans de la date de l'installation originale. Imperial Air Technologies fournira une nouvelle ou pièce ou une pièce reconstruite, à la discrétion d'Imperial Air Technologies, pour autoriser le remplacement de la pièce défectueuse, sans frais pour la pièce elle-même.

GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS SUR LE NOYAU D'ÉNERGIE D'ENTHALPIE - Imperial Air Technologies garantie le noyau d'énergie d'enthalpie contre des défauts dans le matériel pendant une période de cinq ans de la date de l'installation originale. Imperial Air Technologies fournira une nouvelle ou pièce ou une pièce reconstruite, à la discrétion d'Imperial Air Technologies, pour autoriser le remplacement de la pièce défectueuse, sans frais pour la pièce elle-même.

GARANTIE LIMITÉE D'UN AN - Imperial Air Technologies garantie la pièce de rechange qui a été remplacée après la période standard de la garantie limitée précédente pour être exempte de défauts dans le matériel. Si un défaut est trouvé dans un délai d'un an de la date d'installation originale de la partie originale, (qu'importe si l'utilisation commence à cette date) Imperial Air Technologies fournira une nouvelle pièce de rechange ou reconstruite, à la discrétion d'Imperial Air Technologies, pour autoriser le remplacement de la pièce défectueuse, sans frais pour la pièce elle-même.

CONDITIONS DE GARANTIE - les garanties s'appliquent seulement aux produits installés dans leur endroit original. L'installation, l'utilisation, le soin, et l'entretien doivent être conformes aux instructions contenues dans le manuel du propriétaire et l'information. Des pièces défectueuses doivent être retournées au distributeur par un revendeur de service enregistré pour le crédit. Tout le travail sera effectué par un technicien certifié.

IMPERIAL AIR TECHNOLOGIES NE SERA PAS RESPONSABLE - de l'entretien, l'installation, y compris le nettoyage de filtre et/ou les dommages ou les réparations de remplacement exigés par suite de l'installation défectueuse, de mauvaise application, de l'abus, de l'entretien inexact, du changement non autorisé ou de l'opération inexacte. Endommagement en raison d'inondation, du vent, du feu, de la foudre, d'accident, d'environnement corrosif ou d'autres conditions indépendantes à Imperial Air Technologies. Pièces non fournies ou non indiquées par Imperial Air Technologies, ou dommages résultant de leur utilisation.

* Les modèles SDU-160, SDU-220 et TSD-160 ont une garantie limitée de 2 ans sur les composantes et une garantie limitée de 2 ans sur les moteurs de ventilation.

NOTIFICATION : Aucune de ces garanties n'inclut le travail ou d'autres coûts encourus pour le diagnostic, la réparation, l'enlèvement, l'installation, l'expédition, l'entretien ou la manipulation ou des pièces défectueuses, ou remplacement de pièce, ou de nouvelles unités.



Imperial Air Technologies Inc.
480, boul. Ferdinand, Dieppe NB • E1A 6V9
Tél. : (506) 859-9908 / Télécop. : (506) 388-4633
Courriel : customerservice@greentek.ca